



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU FAIR-PLAY ET DE L'ÉTHIQUE



P.V. du 13 avril 2022

**Présents :** Mme Isabelle ESCROIGNARD  
M. Rudy FOURMANN

**Assiste :** M. José DIAZ (Comité)

**Excusés :** Mme Martine GONTARZYCK  
MM. Guy BLONDEAU, Guy PINCEMIN

### **INFORMATION IMPORTANTE**

Toutes les décisions prises par la commission sont susceptibles d'appel devant le Comité d'appel chargé des affaires courantes du DVOF.

### **COMMUNIQUÉ**

#### **CHALLENGES « FAIR-PLAY » du DVOF**

La commission invite les dirigeants, éducateurs et joueurs à prendre connaissance du règlement des challenges « Fair-play » du DVOF en vigueur pour la saison 2021/2022

Où trouver le règlement des challenges « Fair-play » ?

⇒ Site du DVOF : »

⇒ Documents ⇒ Règlements ⇒ Challenge du Fair-play ⇒ Challenge du Fair-play du 17/07/2019

#### **CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES**

La commission Fair-play & Ethique rappelle les catégories et divisions couvertes automatiquement par un arbitre officiel pour la saison 2021 / 2022 pour les rencontres de championnat :

Catégorie	Niveau	Catégorie	Niveau
SENIORS	D1 / D2 / D3 / D4	U14	D1 / D2 / D3 / D4
SENIORS F	D1	CDM	D1 / D2
U18	D1 / D2 / D3	ANCIENS	D1 / D2
U16	D1 / D2 / D3	FUTSAL	D1 / D2



## OPÉRATION « CARTON VERT »

La Commission Fair-play & Ethique prend en charge le suivi de l'opération « **Carton Vert** ».

Ce dispositif permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements. Il est mis en application sur les rencontres du **championnat U14 / D1 sur la saison 2021/ 2022**.

L'information, et le matériel nécessaire va être transmis aux clubs concernés dans les prochains jours, sachant que le matériel transmis la saison dernière n'a pas dû être utilisé totalement. Les commissaires de la commission Fair-Play & Ethique se présenteront lors des rencontres U14/D1 pour rappeler l'importance de cette action.

Nous rappelons que **le club recevant à la charge de mettre en place l'opération**, ainsi que celle de **transmettre la fiche d'observation au DVOF- Commission Fair-play & Etique** (par mail ou par courrier). Ces fiches permettront à la commission de suivre l'opération et de mettre à l'honneur les actions les plus significatives.

La F.F.F. est attentive à la mise en place de cette opération, et devrait accorder une dotation aux récipiendaires.

**Merci aux clubs pour leur implication dans cette opération aux fortes valeurs éducatives.**

Pour toute question, merci de les adresser par voie officielle à la destination de la Commission Fair-play & Ethique.

## AFFECTATION DES POINTS DE BONUS

Nous rappelons qu'après **2 rencontres consécutives de championnat** dirigées par **un arbitre officiel uniquement**, sans **aucune sanction administrative**, l'équipe concernée pourra demander à la Commission Fair-Play et Ethique, **2 points de BONUS** qui viendront en déduction des éventuels points de malus de ladite équipe.

**La demande** devra être faite **par écrit** (courrier, fax, courriel) avec **les informations** concernant :

- La catégorie,
- La division,
- Le groupe,
- L'équipe concernée et
- La copie des feuilles de matches concernées faisant apparaître les informations (Arbitres et sanctions)

*Voir Article 4.2.1 du Règlement du Challenge Fair-Play*

## AFFECTATION DES POINTS DE MALUS (au 22/02/2022)

Chaque équipe, des championnats du DVOF couverts par **un arbitre officiel**, peut se voir attribuer des **points de MALUS** au challenge FAIR-PLAY – Equipes du DVOF, selon le barème du Règlement du Challenge Fair-Play

### ARGENTEUIL F.C.

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490586 du 20 Mars 2022

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23837598 du 26 Mars 2022



### **RACING CLUB D'ARGENTEUIL**

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490586 du 20 Mars 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23491253 du 27 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23467029 du 3 Avril 2022

### **ARNOUVILLE F. A.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Comportement antisportif, lors du match N° 23467780 du 13 Mars 2022

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23497863 du 12 Mars 2022

### **ARRONVILLE F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Comportement blessants en dehors de la rencontre envers officiel, lors du match N° 23467911 du 13 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23467911 du 13 Mars 2022

### **ATTAINVILLE FUTSAL C.**

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur, lors du match N° 23679617 du 21 Mars 2022

### **BEAUCHAMP A.S.**

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23491245 du 20 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement et propos grossiers envers officiel, lors du match N° 23468593 du 3 Avril 2022

### **BEZONS U. SECTION OM.**

L'équipe SENIORS F évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Comportement blessant pendant la rencontre sur officiel, lors du match N° 23734694 du 12 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23467196 du 20 Mars 2022



### **BOUFFEMONT A.C.F.**

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 14 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Insultes sur officiel et comportement intimidant pendant et après le match envers officiel avec circonstances aggravantes, lors du match N° 23470143 du 27 Février 2022

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Refus de raccompagner son joueur exclu aux vestiaires, lors du match N° 23470143 du 27 Février 2022

### **CERGY PONTOISE F.C.**

L'équipe U14 évoluant en D1 est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Faute grossière avec circonstance aggravantes : contestations auprès de l'arbitre, tarde à sortir du terrain après son exclusion, lors du match N° 23497356 du 12 Mars 2022

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur, lors du match N° 23679617 du 21 Mars 2022

L'équipe U14 évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23497374 du 2 Avril 2022

### **S. F. C. CHAMPAGNE 95**

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23470329 du 27 Mars 2022

### **CORMEILLAIS A.C.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23497022 du 13 Mars 2022

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Comportement blessant sur officiel en dehors de la rencontre, lors du match N° 23490977 du 13 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467915 du 20 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Comportement grossier sur officiel, lors du match N° 23497042 du 27 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 8 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Propos injurieux à l'encontre d'un officiel avec contestation des décisions arbitrales répétées plus chute volontaire du drapeau de corner et sortie no immédiate du terrain suite à son exclusion, lors du match N° 23497022 du 13 Mars 2022

### **COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY**

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Comportement intimidant et menaçant avec circonstance aggravantes pour tentatives de brutalité, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022



L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Comportement grossier et injurieux avec circonstances aggravantes tentative de brutalité, comportement blessant et menaçant sur officiel, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467006 du 13 Mars 2022

#### **DEUIL ENGHEN F.C.**

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23837584 du 14 Mars 2022

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Comportement blessants envers officiel, lors du match N° 23491115 du 20 Mars 2022



L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur, lors du match N° 23497774 du 19 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23467929 du 3 Avril 2022

#### **A. S. ERAGNY F. C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23467911 du 13 Mars 2022

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un joueur en dehors de la rencontre, lors du match N° 23469319 du 20 Février 2022

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Comportement grossier et injurieux, lors du match N° 23469319 du 20 Février 2022

#### **FOSES F. U.**

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23470319 du 20 Mars 2022

#### **GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOUCHARD**

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23786886 du 27 Mars 2022

#### **GONESSE R.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Tentative de coup avec propos injurieux et menaçant répétées en dehors de la rencontre avec l'intervention des forces de l'ordre, lors du match N° 23467771 du 13 Février 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Tentative de coup sur officiel avec agression physique d'un joueur hors match, lors du match N° 23467771 du 13 Février 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Propos déplacés ou excessifs, lors du match N° 23467771 du 13 Février 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Manquement aux devoirs de sa charge, lors du match N° 23467771 du 13 Février 2022

#### **GOUSSAINVILLE F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Manquement aux devoirs de sa charge, lors du match N° 23497012 du 13 février 2022.



L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497052 du 27 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23497052 du 27 Mars 2022

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Comportement blessant envers joueur, lors du match N° 23837595 du 25 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Comportement blessant envers joueur, lors du match N° 23497062 du 3 Avril 2022

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Propos grossier sur officiel pendant la rencontre, lors du match N° 23837602 du 1 Avril 2022

### **F.C. HERBLAY SUR SEINE**

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23466998 du 6 Mars 2022

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23703618 du 13 Mars 2022

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23703626 du 27 Mars 2022

### **JOUY LE MOUTIER F.C.**

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23786784 du 13 Mars 2022

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23786796 du 27 Mars 2022

### **MARLY LA VILLE E.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467006 du 13 Mars 2022

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 14 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : comportement intimidant et menaçant envers joueur au cours de la rencontre, lors du match N° 23470177 du 13 Mars 2022

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23470195 du 3 Avril 2022



### **MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.**

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497018 du 13 Mars 2022

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23703625 du 20 Mars 2022

### **PRESLES U.S.L. FOOTBALL**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23467777 du 13 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur officiel, lors du match N° 23467783 du 20 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Manquement aux devoirs de sa charge, lors du match N° 23467771 du 13 Février 2022

### **U. S. PERSAN 03**

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Comportement grossier sur officiel pendant la rencontre, lors du match N° 23497024 du 13 Mars 2022

L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23489004 du 13 Mars 2022

### **ST LEU 95 F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23467780 du 13 Mars 2022

### **ENT. MÉRY MÉRIEL BESSANCOURT**

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23469332 du 13 Mars 2022

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490981 du 20 Mars 2022

### **CLUB DE FUTSAL DE LA JEUNESSE PERSANAISE**

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Comportement excessif et déplacé en dehors de la rencontre, lors du match N° 23679603 du 12 Mars 2022

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23679603 du 12 Mars 2022





#### **MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO**

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision De la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23679603 du 12 Mars 2022

#### **MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95**

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Exclusion à la suite de deuxième avertissement, lors du match N° 23469342 du 20 Mars 2022

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 12 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un joueur en dehors de la rencontre et jouer en rencontre alors qu'il était suspendu, lors du match N° 23469319 du 20 Février 2022

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un joueur en dehors de la rencontre, lors du match N° 23469319 du 20 Février 2022

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un joueur en dehors de la rencontre, lors du match N° 23469319 du 20 Février 2022

#### **MAGNY EN VEXIN F.C.**

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule D est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23491574 du 20 Mars 2022

#### **OSNY F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23467027 du 3 Avril 2022

#### **PIERRELAYE FOOTBALL CLUB**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23468462 du 3 Avril 2022

#### **PUISEUX LOUVRES 95 F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Tentative de brutalité et coup avec propos intimidant et menaçant, lors du match N° 23468303 du 6 Février 2022

#### **ÉCLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23468328 du 27 Mars 2022



### **ROISSY EN FRANCE U.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Comportement grossier et injurieux après la rencontre envers officiel, lors du match N° 23467650 du 13 Mars 2022

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Exclusion à la suite de deuxième avertissement, lors du match N° 23703624 du 20 Mars 2022

### **ST OUEN L'AUMONE A.S.**

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Comportement et geste obscène pendant la rencontre sur officiel, lors du match N° 23491370 du 13 Mars 2022

### **ST PRIX E.S.**

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23497576 du 12 Mars 2022

### **SANNOIS ST GRATIEN ENT.**

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Comportement grossier sur officiel pendant la rencontre, lors du match N° 23497576 du 12 Mars 2022

### **SARCELLES A.A.S.**

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Propos grossiers et injurieux envers joueur, lors du match N° 23490989 du 27 Mars 2022

### **SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23467781 du 13 Mars 2022

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Tentative de brutalité envers officiel avec faits aggravants et comportement injurieux, lors du match N° 23470177 du 13 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Comportement blessant sur officiel en tant que délégué, lors du match N° 23467791 du 27 Mars 2022

### **THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN**

L'équipe CDM évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Comportement excessif envers officiel, lors du match N° 23736929 du 6 Février 2022

L'équipe CDM évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers officiel et propos injurieux envers officiel avec comportement intimidant pendant et en dehors de la rencontre, lors du match N° 23736929 du 6 Février 2022

L'équipe CDM évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Comportement excessif, lors du match N° 23736929 du 6 Février 2022



L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Mars 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23491246 du 20 Mars 2022

#### **VAURÉAL F. C. M.**

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Tentatives de brutalité, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Tentative de brutalité entre coach avec circonstances atténuantes, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 9 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Entrée sur le terrain sans autorisation en étant suspendu, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Mars 2022 pour le motif : Rappel aux devoirs de sa charge de délégué, lors du match N° 23491217 du 16 Janvier 2022

#### **VEXIN A.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Comportement grossier et injurieux envers joueur, lors du match N° 23467925 du 27 Mars 2022

#### **VIARMES ASNIÈRES OL.**

L'équipe CDM évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Comportement blessant en dehors de la rencontre envers officiel, lors du match N° 23736940 du 13 Février 2022

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Mars 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23786884 du 27 Mars 2022

#### **FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Mars 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467777 du 13 Mars 2022

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Avril 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23489242 du 3 Avril 2022

## **COURRIERS DES CLUBS**

#### **Club : ST LEU 95 F.C.**

##### **Votre courriel du 9 mars 2022**

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **ANCIENS D1**  
Matches du 13 02 2022 et du 20 02 2022



## Club : VIARMES ASNIÈRES OL.

### Votre courriel du 9 avril 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **SENIORS D3 - C**  
Matches du 27 03 2022 et du 03 04 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U16 D3 - D**  
Matches du 07 11 2021 et du 05 12 2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U16 D3 - D**  
Matches du 06 02 2022 et du 13 02 2022

## Club : DEUIL ENGHIEU F.C.

### Votre courriel du 12 avril 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U16 D2 - B**  
Matches du 05 12 2021 et du 16 01 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 D2 - A**  
Matches du 20 11 2021 et du 04 12 2021

## Club : JOUY LE MOUTIER F.C.

### Votre courriel du 13 avril 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 D3 - B**  
Matches du 02 10 2021 et du 16 10 2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 D3 - B**  
Matches du 12 02 2022 et du 12 03 2022



**Club : MARLY LA VILLE E.S.**

**Votre courriel du 13 avril 2022**

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 D2 - B**  
Matches du 18 09 2021 et du 25 09 2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 D2 - B**  
Matches du 22 01 2022 et du 29 01 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 D2 - B**  
Matches du 12 02 2022 et du 19 02 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 D2 - B**  
Matches du 26 02 2022 et du 12 03 2022

**Votre courriel du 13 avril 2022**

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U16 D3 - A**  
Matches du 10 10 2021 et du 07 11 2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U16 D3 - A**  
Matches du 14 11 2021 et du 21 11 2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U16 D3 - A**  
Matches du 05 12 2021 et du 12 12 2021



Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U16 D3 - A**  
Matches du 20 03 2022 et du 27 03 2022

#### **Votre courriel du 13 avril 2022**

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 D3 - C**  
Matches du 18 09 2021 et du 25 09 2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 D3 - C**  
Matches du 16 10 2021 et du 13 11 2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 D3 - C**  
Matches du 22 01 2022 et du 29 01 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 D3 - C**  
Matches du 05 02 2022 et du 12 02 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 D3 - C**  
Matches du 12 03 2022 et du 19 03 2022

**Club : FRETTOISE E.S.**

#### **Votre courriel du 25 mars 2022**

Nous vous prions de vous reporter à la décision de la Commission départementale du calendrier et Organisation des Compétitions du 29 mars 2022 qui a motivé notre indication dans le tableau SENIORS D3 Poule B.

***Prochaine réunion de la commission : 8 juin 2022***



**CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 202/2022**  
**SENIORS - DIMANCHE APRES-MIDI & SENIORS FEMININES**  
**TOTAL des POINTS de MALUS / BONUS**  
**Arrêté au 13 avril 2022**



**M : MALUS - B : BONUS**

SENIORS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
HERBLAY SUR SEINE F.C.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	2	-	2
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	5	-	5
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	6	-	6
ST BRICE F.C.	7	-	7
ST LEU 95 F.C.	7	-	7
ECOUEU F.C.	8	-	8
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	14	-	14
CORMEILLAIS A.C.S.	18	-	18
<b>GROSLAY F.C.</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>22</b>
<b>U. S. PERSAN 03</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>31</b>
<b>GOUSSAINVILLE F.C.</b>	<b>43</b>	<b>-</b>	<b>43</b>

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE F.C.	-	-	-
MARLY LA VILLE E.S.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
A. S. ERAGNY F. C.	1	-	1
DEUIL ENGHEN F.C.	1	-	1
VAUREAL F. C. M.	1	-	1
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	2	-	2
GROSLAY F.C.	4	-	4
ST OUEN L'AUMONE A.S.	11	-	11
OSNY F.C.	13	-	13
<b>GARGES LES GONESSE F.C.M.</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>22</b>

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ECOUEU F.C.	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2
GOUSSAINVILLE F.C.	5	-	5
FONTENAY EN PARISIS FC	6	-	6
ROISSY EN FRANCE U.S.	8	-	8
MONTMORENCY F.C.	11	-	11
<i>MONTMAGNY S.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	-	2	- 2
EAUBONNE CSM	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
ECLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.	4	-	4
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	4	-	4
PARMAIN A.C.	8	-	8
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	9	-	9
PONTOISIENNE J.S.	10	-	10
DOMONT F.C.	13	-	13
<b>PUISEUX LOUVRES 95 F.C.</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>32</b>
<i>GRUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLES</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS FEMININES DEPARTEMENTAL	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	6	- 6
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENTENTE MMB	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
R.C. ARGENTEUIL	-	-	-
MARLY LA VILLE E.S.	1	-	1
GARGES LES GONESSE F.C.M.	1	-	1
BEZONS U. SECTION OM.	3	-	3
F.C. HERBLAY SUR SEINE	11	-	11
<i>FOSSÉS F.U.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	1	-	1
ROISSY EN FRANCE U.S.	1	-	1
FRANCONVILLE F.C.	3	-	3
BEZONS U. SECTION OM.	6	-	5
ST PRIX E.S.	7	-	7
GONESSE R.C.	8	-	8
JOUY LE MOUTIER F.C.	12	-	12
MENUCOURT A.S.	17	-	17
<b>EZANVILLE ECOUEU U.S.</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>20</b>
<i>DOMONT F.C.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
MENUCOURT A.S.	1	-	1
ST LEU 95 F.C.	2	-	2
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	2	-	2
FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	4	-	4
VAUREAL F. C. M.	5	-	5
ARGENTEUIL F.C.	5	-	5
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	7	-	7
ARNOUVILLE F. A.S.	11	-	11
<b>GONESSE R.C.</b>	<b>56</b>	<b>-</b>	<b>56</b>
<i>FRETTOISE E.S.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>
<i>PRESLES U.S.L. FOOTBALL</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-
ECOUEU F.C.	1	-	1
AUVERS ENNERY F.C.	3	-	3
BEAUCHAMP A.S.	3	-	3
PIERRELAJE FOOTBALL CLUB	4	-	4
BOUFFEMONT A.C.F.	7	-	7
ARNOUVILLE F. A.S.	7	-	7
ARRONVILLE F.C.	11	-	11
<i>ERAGNY FC</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>
<i>MONTMAGNY FC</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>
<i>SARCELLES JEUNE ESPOIR</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

Notre partenaire FAIR - PLAY



**EKINSport**



CDOS  
VAL-D'OISE

*F : équipe forfait général*

*Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux*

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
VIARMES ASNIERES OL.	1	2	- 1
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	1	-	1
EZANVILLE ECOUEU U.S.	1	-	1
FOSSÉS F. U.	1	-	1
DEUIL ENGHEN F.C.	2	-	2
VEXIN A.S.	6	-	6
SARCELLES A.A.S.	6	-	6
ARRONVILLE F.C.	7	-	7
A. S. ERAGNY F. C.	8	-	8
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	9	-	9

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
GRUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLES	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
PARMAIN AC	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	3	-	3
MONTMORENCY F.C.	4	-	4
BEAUCHAMP A.S.	5	-	5
FOSSÉS F. U.	7	-	7
ENT. BEAUMONT MOURS	7	-	7
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	18	-	18
<b>FONTENAY EN PARISIS FC</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>30</b>
<b>PIERRELAJE FOOTBALL CLUB</b>	<b>42</b>	<b>-</b>	<b>42</b>
<i>ERMONT AM. S.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>



# CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

## JEUNES U18

### TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au 13 avril 2022



M : MALUS - B : BONUS

U18 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
ADAMOIS O.	1	-	1
U. S. PERSAN 03	3	-	3
SARCELLES A.A.S.	3	-	3
ARGENTEUIL F.C.	3	-	3
FRANCONVILLE F.C.	4	-	4
BEZONS U. SECTION OM.	5	-	5
<b>CORMEILLAIS A.C.S.</b>	<b>28</b>	<b>-</b>	<b>28</b>

U18 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	1	-	1
GROSLAY F.C.	1	-	1
FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	4	-	4
GONESSE R.C.	4	-	4
MENUCOURT A.S.	14	-	14
ST PRIX E.S.	19	-	19
<b>OSNY F.C.</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>20</b>

U18 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
PARMAIN AC	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	8	-	8
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F
PUISEUX LOUVRES 95	F	F	F
VEXIN A.S.	F	F	F

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

U18 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	4	-	4
ST OUEN L'AUMONE A.S.	5	-	5
ROISSY EN France U.S.	7	-	7
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	8	-	8
<b>ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>20</b>
ENT. MARLY FONTENAY	F	F	F

U18 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEU US	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	2	-	2
VAUREAL F. C. M.	2	-	2
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	F	F	F
MONTSOULT BAILLET US	F	F	F
THILLAY VAUD HERLAND	F	F	F

F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les

Notre partenaire FAIR - PLAY



EKINSPOORT

U18 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
DEUIL ENGHIEU F.C.	2	-	2
ENT VIARMES BELLOY	3	-	3
CORMEILLAIS A.C.S.	F	F	F
DOMONT F.C.	F	F	F
GRUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PL	F	F	F
MONTMORENCY F.C.	F	F	F





# CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

## JEUNES U16

### TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au

13 avril 2022



M : MALUS - B : BONUS

U16 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	1	-	1
OSNY F.C.	1	-	1
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	2	-	2
F.C. HERBLAY SUR SEINE	2	-	2
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2
GOUSSAINVILLE F.C.	3	-	3
ROISSY EN FRANCE U.S.	6	-	6
A. S. ERAGNY F. C.	12	-	12

U16 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
GROSLAY F.C.	2	-	2
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	3	-	3
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	3	-	3
CORMEILLAIS A.C.S.	4	-	4
ERMONT AM. S.	5	-	5
ARGENTEUIL F.C.	5	-	5
SARCELLES A.A.S.	7	-	7
CERGY PONTOISE F.C.	7	-	7
<b>VAUREAL F. C. M.</b>	<b>41</b>	<b>-</b>	<b>41</b>

U16 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	8	2	6

U16 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ENT. MARLY FONTENAY	-	8	- 8
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
BEAUCHAMP A.S.	2	-	2
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	3	-	3
FRANCONVILLE F.C.	3	-	3
ARNOUVILLE F. A.S.	3	-	3
CORMEILLAIS A.C.S.	7	-	7
GONESSE R.C.	8	-	8
<b>COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY</b>	<b>34</b>	<b>-</b>	<b>34</b>
<b>VAUREAL F. C. M.</b>	<b>41</b>	<b>-</b>	<b>41</b>
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	2	- 2
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
DOMONT F.C.	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	1	-	1
ST OUEN L'AUMONE A.S.	5	-	5
PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	5	-	5
FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	7	-	7
<b>MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.</b>	<b>42</b>	<b>-</b>	<b>42</b>

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

U16 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	1	-	1
MONTMORENCY F.C.	5	-	5
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	5	-	5
AUVERS ENNERY F.C.	10	-	10
FOSSES F.U.	F	F	F
ROISSY EN France US	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / D	M	B	TOTAL
ENT. BEAUMONT MOURS VIARMES	-	4	- 4
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
BRUYERES BERNES USM	-	-	-
ADAMOIS O.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	2	-	2
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESS	2	-	2
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	F	F	F
SURVILLIERS AVENIR	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / E	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
<b>MONTMAGNY S.</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>20</b>
BOISSY L'AILLERIE ET.SP.	F	F	F
COURDIMANCHE A.S.	F	F	F
PONTOISIENNE J.S.	F	F	F
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	F	F	F

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux

# CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

## JEUNES U14

### TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au 13 avril 2022



M : MALUS - B : BONUS

U14 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ST LEU 95 F.C.	-	8	- 8
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
OSNY F.C.	2	-	2
ARGENTEUIL F.C.	2	-	2
ST OUEN L'AUMONE A.S.	2	-	2
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	3	-	3
CERGY PONTOISE F.C.	9	-	9

U14 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
ST BRICE F.C.	2	-	2
DEUIL ENGHEN F.C.	4	2	2
<b>GARGES LES GONESSE F.C.M.</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>20</b>

U14 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ENT. MARLY FONTENAY	-	8	- 8
GONESSE R.C.	-	6	- 6
HERBLAU SUR SEINE F.C.	-	-	-
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2
ST PRIX E.S.	3	-	3
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	4	-	4

U14 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.			-
ADAMOIS O.			-
BEZONS U. SECTION OM.			-
FOSSÉS F. U.			-
GOUSSAINVILLE F.C.			-
MONTMORENCY F.C.			-
PUISEUX LOUVRES 95			-
CORMEILLAIS A.C.S.	F	F	F
DOMONT F.C.	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
MENUCOURT A.S.	-	4	- 4
GONESSE R.C.	-	2	- 2
ENT. GROSLAY EZANVILLE	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	1	-	1
DEUIL ENGHEN F.C.	4	-	4
ECOUE F.C.	4	-	4
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	4	-	4
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	4	-	4
ST LEU 95 F.C.	7	-	7
JOUY LE MOUTIER F.C.	22	4	18

U14 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ENT. MARLY FONTENAY	-	10	- 10
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	2	-	2
ARNOUVILLE F. A.S.	3	-	3
U. S. PERSAN 03	3	-	3
OSNY F.C.	7	-	7

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

U14 DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
FOSSÉS F. U.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
SARCELES AAS	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE A.S.	1	-	1
ERMONT AM. S.	4	-	4
COURDIMANCHE A.S.	F	F	F
SURVILLIERS AVENIR	F	F	F
VAUREAL F. C. M.	F	F	F
GROSLAY F.C.	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
VIARMES ASNIERES OL.	-	2	- 2
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
ENT. BOISSY CHARS ARRONVILLE	-	-	-
ENT. ECOUE BOUFFEMONT	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
AUVERS ENNERY F.C.	3	-	3
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOU	6	-	6
ACADEMIE FOOTBALL CLUB ERMONT	F	F	F
COURDIMANCHE A.S.	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	4	- 4
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
MONTAMGNY SP	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
GONESSE R.C.	1	-	1
ECOUE F.C.	18	-	18
PIERRELAYE FC	F	F	F



F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux

Notre partenaire  
**FAIR - PLAY**





# CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2020/2021

## CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN & CHAMPIONNATS FUTSAL - TOTAL des POINTS de MALUS



**Arrêté au 13 avril 2022**

**M : MALUS - B : BONUS**

CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	2	-	2
CORMEILLAIS A.C.S.	3	-	3
JOUY LE MOUTIER F.C.	6	-	6
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	8	-	8
FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL A.	9	-	9
MACCABI SARCELLES	14	-	14
A. S. ERAGNY F. C.	17	-	17
<b>MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95</b>	<b>50</b>	<b>-</b>	<b>50</b>
BEAUCHAMP A.S.	F	F	F

CDM DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	2	- 2
AS TOHO	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	15	-	15
ST BRICE FC	F	F	F
VAUREAL FCM	F	F	F
SARCELLES AAS	F	F	F

CDM DEPARTEMENTAL 2 B	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	2	- 2
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
<b>THILLAY ESM</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>27</b>
<b>VIARMES ASNIERES OL.</b>	<b>34</b>	<b>-</b>	<b>34</b>
DOMONT FC	F	F	F
PRESLES USL	F	F	F
VILLIERS LE BEL FC	F	F	F
ENT. BOISSY OSNY	F	F	F

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	1	-	1
MONTMAGNY S.	1	-	1
FRANCONVILLE F.C.	1	-	1
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	2	-	2
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	3	-	3
CERGY PONTOISE F.C.	4	-	4
ST LEU 95 F.C.	8	2	6
NEUVILLE S/OISE A.S.	8	-	8
<b>MARLY LA VILLE E.S.</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>20</b>
<b>SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.</b>	<b>40</b>	<b>-</b>	<b>40</b>

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	4	- 4
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
PORTUGAIS DE PAIX ET VIVRE ENS. C.C.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	2	-	2
ST PRIX E.S.	2	-	2
FOSSES F. U.	3	-	3
A. S. ERAGNY F. C.	4	-	4
MONTMORENCY F.C.	4	-	4
PORTUGAIS PERSAN A.S.C.	5	-	5
GOUSSAINVILLE F.C.	F	F	F

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
BELLOY ST MARTIN A.S.C.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
ECOUCEN FC	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOURS	1	-	1
OSNY F.C.	1	-	1
BEAUCHAMP A.S.	1	-	1
ARGENTEUIL F.C.	3	-	3
JOUY LE MOUTIER F.C.	5	-	5
BOUFFEMONT A.C.F.	10	-	10

F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux

FUTSAL DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
LES SPORTIFS DE GARGES	-	-	-
OSNY UNITED	-	-	-
MONTMORENCY FUTSAL	2	-	2
ATTAINVILLE FUTSAL C.	4	-	4
GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.	4	-	4
CLUB DE FUTSAL DE LA JEUNESSE PERSANAISE	6	-	6
MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO	6	-	6
CERGY PONTOISE F.C.	7	-	7
<b>EAUBONNE C.S. MUNICIPAL</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>21</b>

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE USC	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO	-	-	-
MONTMAGNY FOOT SALLE 2	-	-	-
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	1	-	1
ATTAINVILLE FUTSAL C.	1	-	1
ARGENTEUIL F.C.	3	-	3
DEUIL ENGHEN F.C.	5	-	5

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
AFS VAUREAL	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
PARMAIN FUTSAL A.S.	-	-	-
ST BRICE A. SO	-	-	-
MY SARCELLES FUTSAL	1	-	1
FUTSAL CLUB GADJOSTARR	4	-	4
JOUY LE MOUTIER F.C.	6	-	6
PARIS CDG FUTSAL	F	F	F

Notre partenaire  
**FAIR - PLAY**

